



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Les IA-IPR de Langues Vivantes de l'académie de Versailles
8 au 18 octobre 2019**

LES LANGUES VIVANTES DANS LE NOUVEAU LYCÉE

Principes généraux de la réforme

La discipline Langues Vivantes

Ancrage culturel,
progression
et parcours
d'apprentissages

BO Seconde : “Au fil de l’année, les professeurs abordent au moins **six axes sur les huit** de la liste, selon un ordre qu’ils choisissent, chacun d’eux étant envisagé à travers une à trois séquences portant sur des **problématiques qui y sont reliées.**”

BO 1re : “Pour chacune des deux années, les professeurs abordent au moins **six axes sur les huit** de la liste, selon un ordre qu’ils choisissent, **chacun d’eux étant envisagé à travers une ou deux séquences.**[...].

Différenciation, diversification, médiation

« **La diversité** des formes de travail en classe (individuel, binômes, en groupes, en classe entière...) favorise les apprentissages et donne du sens au projet de la classe, tout en contribuant à rythmer les séances »

BO spécial n°1 du 22 /01/19

Diversification



DGESCO réforme de la scolarité obligatoire 2015

L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE : DIVERSIFIER

*« Tous les enfants partagent
la capacité d'apprendre et de progresser »*

Article L. 111-1 du Code de l'éducation

La diversification

une organisation des
enseignements favorisant
les situations d'apprentissage
recherchées



- ✓ groupes classe alternant avec groupes de compétences,
- ✓ groupes de besoins ateliers,
- ✓ séances de recherche documentaire...

Diversifier n'est pas créer un nouveau dispositif

L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

*« Tous les enfants partagent
la capacité d'apprendre et de progresser »*

Article L. 111-1 du Code de l'éducation

La différenciation

un aménagement des
démarches pédagogiques dans
une séquence d'enseignement
pour tenir compte
des besoins d'un élève ou
d'un groupe d'élèves

- ✓ exploitation de documents,
- ✓ exercices d'application de niveaux de difficulté variables,
- ✓ adaptation de la sollicitation des élèves à leurs capacités...

Différencier n'est pas individualiser à l'excès

La différenciation : une réponse à la diversité des élèves

Combinaison possible de 4 variables

Par les CONTENUS Connaissances (jeu des variables didactiques) Tâches (supports, consignes...) Ressources	Par les « PROCESSUS » (<i>rôle de l'enseignant</i>) « Méthodes » (approche inductive vs instruction directe par exemple) Réinvestissement, transfert Reprise, soutien - Consolidation, approfondissement – Anticipation
Par l'ORGANISATION Variable <u>Temps</u> Variable Groupements Variable Espaces / Ressources matérielles	Par les PRODUCTIONS Ecrits (formes variées) Oral (avec ou sans médium) Autres (représentations graphiques ; multi-média ; productions artistiques...)

La médiation

- ❖ *Transmettre une information, interpréter*
- ❖ *Traiter un texte ou un dossier documentaire*
- ❖ *Faciliter la coopération*
- ❖ *Mener le travail collectif*
- ❖ *Faciliter la communication*
- ❖ *Etablir un espace pluriculturel*

★ 3. La médiation

Les nouveaux programmes de lycée situent la médiation à l'articulation des activités langagières.



LA MÉDIATION

Tableau synthétique des descripteurs de la médiation

	A1 →	A2 →	B1 →	B2 →	C1
Transmettre une information, interpréter	Peut indiquer avec des mots et des gestes simples les besoins élémentaires d'une tierce personne dans une situation précise.	Peut interpréter de façon simple lors d'une interview, transmettre des informations claires sur des sujets familiers , à condition de pouvoir préparer à l'avance et si les interlocuteurs articulent clairement.	Peut, lors d'un entretien, interpréter et transmettre des informations factuelles explicites , à condition de pouvoir se préparer à l'avance et que les intervenants parlent clairement dans une langue courante.	Peut assurer une interprétation consécutive sur des sujets généraux et/ou connus, transmettre les propos importants et les points de vue , si l'intervenant fait de fréquentes pauses et clarifie son propos si nécessaire.	Peut assurer une interprétation consécutive fluide portant sur une grande variété de thèmes et transmettre des informations importantes avec clarté et concision .
Traiter un texte ou un dossier documentaire	Peut, à l'aide d'un dictionnaire, présenter (en langue Y), des phrases simples écrites ou prononcées (en langue X), mais sans toujours choisir la signification convenable. Peut transcrire des mots isolés et des textes courts imprimés.	Peut lister (en langue Y) les informations importantes de textes oraux et écrits courts, clairement structurés et simples (en langue X), s'ils portent sur des sujets concrets et familiers palliant son répertoire limité par des gestes ou mots empruntés à d'autres langues.	Peut résumer (en langue Y), l'information et les arguments issus de textes / dossiers, etc. (en langue X), sur des sujets familiers. Peut rassembler des éléments d'information de sources diverses (en langue X) et les résumer pour quelqu'un d'autre (en langue Y).	Peut (en langue Y), faire une synthèse et rendre compte d'informations et d'arguments venant de diverses sources orales et écrites (en langue X). Peut comparer, opposer et synthétiser (en langue Y), des informations et points de vue différents (en langue X).	Peut exploiter des informations et des arguments venant d'un texte / dossier complexe (en langue X), afin de commenter un sujet (en langue Y), de tirer des conclusions, d'ajouter son opinion, etc. en prenant en compte le style et le registre d'origine.

LA MÉDIATION

Faciliter la coopération	Peut exprimer une idée à l'aide de mots très simples et demander ce que les autres pensent. Peut dire qu'il a compris et demander aux autres s'ils ont compris.	Peut participer à la réalisation de tâches communes simples, demander aux participants ce qu'ils pensent, faire des propositions de façon à faire avancer la discussion.	Peut organiser le travail pour réaliser une tâche commune simple en précisant l'objectif et les principaux problèmes à régler. Peut poser des questions, faire des commentaires, proposer des reformulations simples pour garder le cap d'une discussion.	Peut mettre en évidence le problème principal à résoudre dans une tâche complexe. Peut agir comme rapporteur du groupe , noter les idées et les décisions, les discuter avec le groupe et faire ensuite en plénière un résumé des points de vue exprimés.	Peut développer l'interaction et aider à la guider avec tact vers une conclusion. Peut, dans une discussion, évaluer les difficultés et les propositions, résumer, examiner et considérer tous les points de vue pour essayer d'obtenir un consensus.
Mener un travail collectif	Peut utiliser des mots simples et des expressions non verbales pour montrer son intérêt pour une idée.	Peut donner des consignes très simples à un groupe de travail collectif et aider si nécessaire aux formulations. Peut demander l'avis de quelqu'un sur une idée donnée.	Peut donner des consignes simples et claires pour organiser une activité. Peut poser des questions pour amener les personnes à clarifier leur raisonnement.	Peut organiser et gérer un travail collectif de façon efficace , inciter les membres d'un groupe à décrire et développer leurs idées et recentrer habilement l'attention des participants en sollicitant des propositions.	Peut organiser une séquence de travail diversifiée (plénière, groupe ou individuel) et assurer en douceur des transitions entre les étapes. Peut, à partir de différentes contributions, susciter un raisonnement logique.
Faciliter la communication	Peut reconnaître si des interlocuteurs ne sont pas d'accord ou si quelqu'un a un problème, et utiliser des mots et des expressions mémorisées (par ex. « Je comprends », « Ça va ? ») pour montrer sa sympathie.	Peut se rendre compte d'un désaccord entre interlocuteurs ou de difficultés dans une interaction et adapter des expressions simples, mémorisées, pour rechercher un compromis ou un accord.	Peut montrer sa compréhension des problèmes clés dans un différend sur un sujet qui lui est familier et adresser des demandes simples pour obtenir confirmation et/ou clarification. Peut demander aux parties en désaccord d'expliquer leur point de vue et répondre brièvement à ces explications.	Peut aider les parties en désaccord à mieux se comprendre et à obtenir un consensus en reformulant leurs positions, en présentant les principaux points de désaccord, en repérant les terrains d'entente, en établissant des priorités de besoins et d'objectifs.	Peut montrer sa compréhension détaillée des exigences de chaque partie. Peut demander avec tact à chaque partie de déterminer ce qui est négociable. Peut se montrer persuasif pour suggérer aux parties en désaccord de faire évoluer leur position.

LA MÉDIATION

Établir un espace pluriculturel	Peut faciliter un échange interculturel en accueillant les gens et en manifestant son intérêt avec des mots simples et des expressions non verbales.	Peut contribuer à un échange interculturel, demander, avec des mots simples, aux gens de s'expliquer et de clarifier ce qu'ils ont dit, et exploiter son répertoire limité pour exprimer son accord, inviter, remercier, etc.	Peut utiliser un répertoire limité pour présenter des personnes de différentes cultures et montrer qu'il est conscient(e) que certaines choses peuvent être perçues différemment selon les cultures. Peut assurer un échange interculturel en montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples.	Peut, à l'occasion de rencontres interculturelles, reconnaître des points de vue différents de sa propre vision du monde et en tenir compte, clarifier les malentendus et discuter des ressemblances et des différences de points de vue et d'approches afin de détendre l'atmosphère et de permettre à la discussion d'avancer.	Peut jouer le rôle de médiateur dans des rencontres interculturelles, contribuer à une culture de communication partagée, en gérant les ambiguïtés, proposant des conseils et encouragements, et en prévenant les malentendus.
--	--	---	---	--	--

Le travail de et sur la langue

« Comme au collège, le lexique et la grammaire sont toujours abordés à partir de **documents** et toujours en lien avec un **contexte d'utilisation**.

Cependant, au lycée, la plus grande maturité intellectuelle des élèves permet de développer une **approche raisonnée et plus systématisée** des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe. »

BO du 22/01/19

Le travail sur la langue

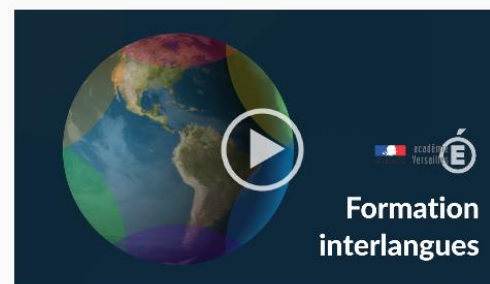


Formation de formateurs interlangues,
Boulogne-Billancourt 13 décembre
2018.

Extrait de la table ronde en présence
de Caroline Pascal, Doyenne de
l'Inspection Générale, Chantal Manès
(IGEN) et Marena Turin-Bartier (IGEN)

★ 1. Le travail de la langue

Les apprentissages linguistiques sont reliés à des situations de communication porteuses de sens, à des activités de mémorisation ainsi qu'à des contenus culturels riches.



Construction collective des compétences des élèves

- ❖ *L'oral*
- ❖ *ETLV*
- ❖ *Synergie des
enseignements communs,
optionnels et LLCER*

L'évaluation

❖ *Les E3C*

❖ *Le nouveau baccalauréat*

1

Première
2^{ème}
trimestre*

CO + EE
écrit - 1h

LVA : B1
LVB : A2-B1

2

Première
3^{ème}
trimestre*

CE + EE
écrit - 1h30

LVA : B1-B2
LVB : A2-B1

3

Terminale
3^{ème}
trimestre*

CO + CE + EE
écrit – 2h
EO - 10 min

LVA : B2
LVB : B1

- Date et modalités fixées par le chef d'établissement dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves

L'élève passe chaque épreuve en LVA et en LVB.

- Pour les élèves qui abandonnent LLCE en 1^{ère} l'épreuve de contrôle continu est programmée au 3^{ème} trimestre.

Épreuve 1



Épreuve 2

Épreuve 3

Sujets

Évaluation

Questions diverses

- **Première – 2^{ème} trimestre (date fixée par l'établissement)**
- **2 activités langagières sur le même axe thématique (parmi les 8 du programme de cycle terminal) : compréhension de l'oral (10 points) et expression écrite (10 points)**
- **Durée : 1 heure** (dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves)
- **Déroulé :**
 - le candidat reçoit l'intégralité du sujet, où figure le titre du support de CO
 - 3 diffusions du support de CO (1'30" maximum – audio ou vidéo) séparées d'une minute ; le candidat peut prendre des notes
 - le candidat dispose ensuite du temps restant pour rédiger le compte rendu de la CO en français et effectuer le travail d'expression écrite dans la langue cible (libre gestion de son temps)
- **Expression écrite : 1 ou 2 questions**
 - 1 sujet adossé à une question générale
 - et/ou 1 sujet avec des points d'ancrage culturels



Épreuve 1

Épreuve 2



Épreuve 3

Sujets

Évaluation

Questions diverses

LVA : B1-
B2
LVB : A2-
B1

- **Première – 3^{ème} trimestre (date fixée par l'établissement)**
- **2 activités langagières sur le même axe thématique : compréhension de l'écrit (10 points) et expression écrite (10 points)**
- **Durée : 1 heure 30**
- **Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve**
- **Compréhension de l'écrit :**
 - Supports : 1 ou 2 textes (longueur cumulée : entre 2300 et 4000 signes, blancs et espaces compris)
 - Compte rendu en langue cible
- **Expression écrite :**
 - 1 ou 2 questions
 - le sujet peut s'appuyer sur un document iconographique



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3



Sujets

Évaluation

Questions
diverses

• **Terminale – 3^{ème} trimestre (date fixée par l'établissement)**

• **2 temps :**

- 1 devoir écrit de 2 heures (le candidat a l'intégralité du sujet dès le début)
- CO : audio ou vidéo de 1'30 max, compte rendu en français
- CE : 1 ou 2 textes ; compte rendu en langue cible guidé par des questions
- EE : 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du dossier ; sujet peut prendre appui sur 1 iconographie

LVA :
B2
LVB :
B1

Bac général : Expression orale

- 10' (pas de préparation)
- L'examineur propose 3 axes (parmi les 8) et le candidat en choisit 1
- L'examineur propose 2 doc. iconographiques *ou* 2 citations *ou* 1 doc. iconographique + 1 citation
- Exposé de l'élève de 5' max. qui montre quel document illustre le mieux l'axe choisi
- Entretien avec l'examineur (5') : élargir à des questions plus générales

Bac technologique : ETLV

- L'évaluation de l'ETLV se substitue à l'évaluation de l'EO de l'évaluation 3
- Repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'ETLV en terminale (jury : un enseignant technologique, un enseignant de LV)
- L'ancrage culturel de l'épreuve est prioritaire.



Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3

Sujets



Évaluation

Questions
diverses

- Les professeurs, désignés par le chef d'établissement et sous sa responsabilité, choisissent sans les modifier parmi les sujets présents dans la BNS, ceux qu'ils retiennent pour leur établissement.
- Pour chaque épreuve, la banque comptera une centaine de sujets (soit environ 300 sujets au total).
- Fin de la clause sur le caractère inédit et confidentiel des sujets de baccalauréat.
- Banque ouverte en allemand, anglais, espagnol, italien. Banque fermée pour les autres LVE (en raison du nombre réduit de sujets).
- Environ 1/3 de la banque sera renouvelé chaque année.
- **Élaboration des sujets :**
 - Ils sont élaborés sous la direction de l'inspection générale
 - les académies ont été sollicitées pour produire les premiers sujets avec le concours de nombreux professeurs sous la responsabilité des la-lpr



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3

Sujets

Évaluation ☐

Questions
diverses

- Grilles nationales qui servent pour LVA et LVB.
- Les sujets d'EE sont identiques en LVA et LVB.
- Un même sujet de CO pourra servir pour évaluer LVA et LVB (si l'organisation au sein de l'établissement le permet).
- Les copies seront anonymées.
- Le correcteur/l'examineur ne sera pas le professeur de l'élève.

Pour rappel, la note obtenue au baccalauréat est constituée de :

40 %

10%

Note du **bulletin**¹ (dont LVA, LVB et éventuellement LVC)

30 %

Épreuves de **contrôle continu** (dont 3 épreuves de LVA et 3 épreuves de LVB)

60 %

5 épreuves terminales :

- français
- philosophie
- enseignement de spécialité 1
- enseignement de spécialité 2
- grand oral

¹ Qui prend en compte les 5 activités langagières.

Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3

Sujets

Évaluation

Questions diverses

- *Langue des consignes*
Dans la mesure du possible, les consignes de l'expression écrite seront rédigées en langue cible.
- Une convocation nominative est adressée à chaque candidat par le chef de l'établissement dans lequel les épreuves sont organisées.
- Une commission d'harmonisation des notes des E3C est mise en place dans chaque académie. Elle se réunit après chaque série d'épreuves et procède à la comparaison des notes et, si nécessaire, à leur révision, notamment dans des cas constatés de discordance manifeste.
- La commission communique les notes harmonisées au jury du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note finale de chaque candidat. Les résultats des E3C sont communiqués par l'établissement aux candidats après que la commission académique d'harmonisation a fini ses travaux.
- Les copies originales sont rendues au candidat par l'établissement qui en conserve une reproduction pendant un an.



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3

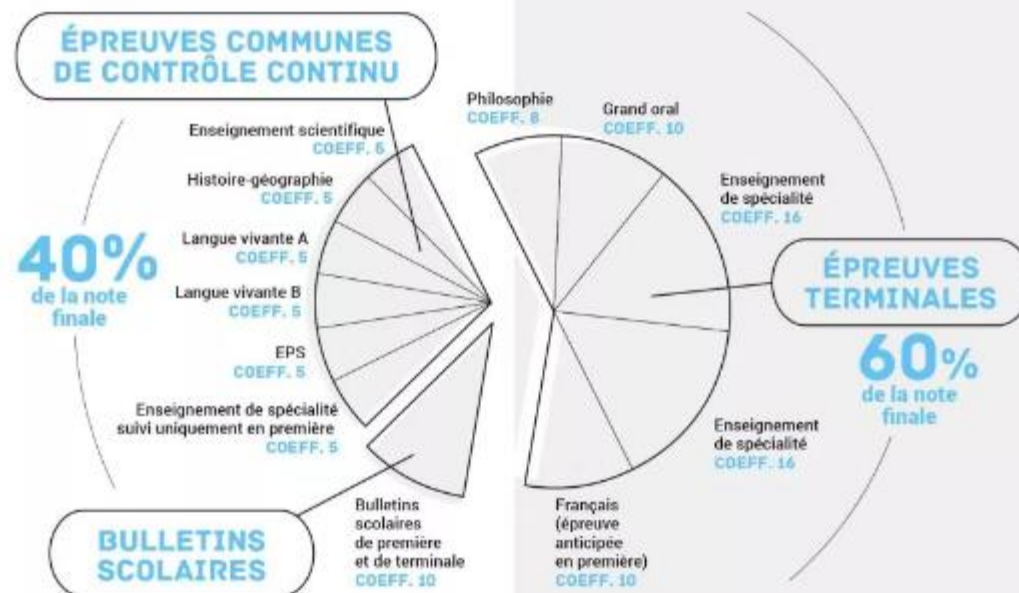
Sujets

Évaluation

Questions
diverses



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

Épreuve 1

Épreuve 2

Épreuve 3

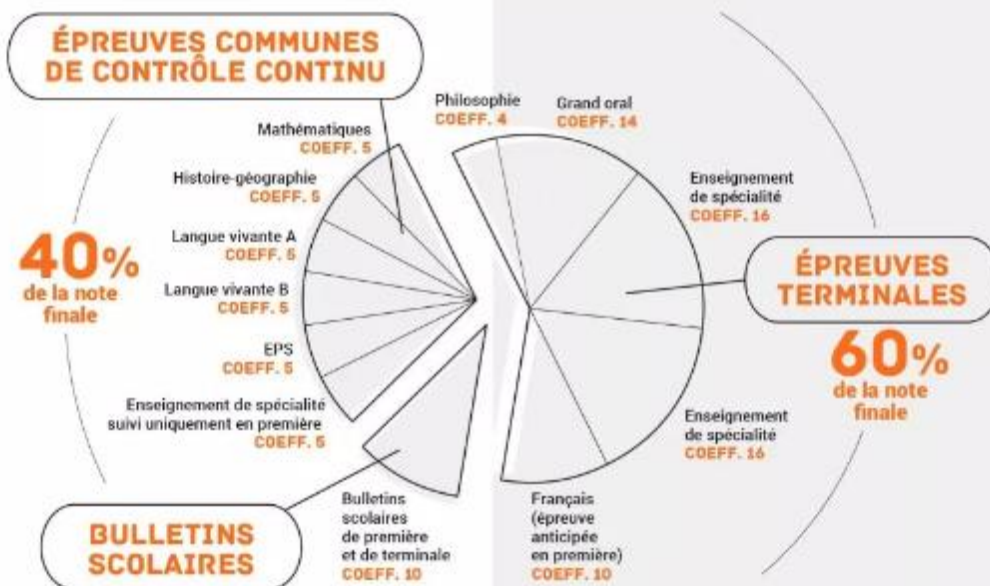
Sujets

Évaluation

Questions
diverses



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

LES FOCALES

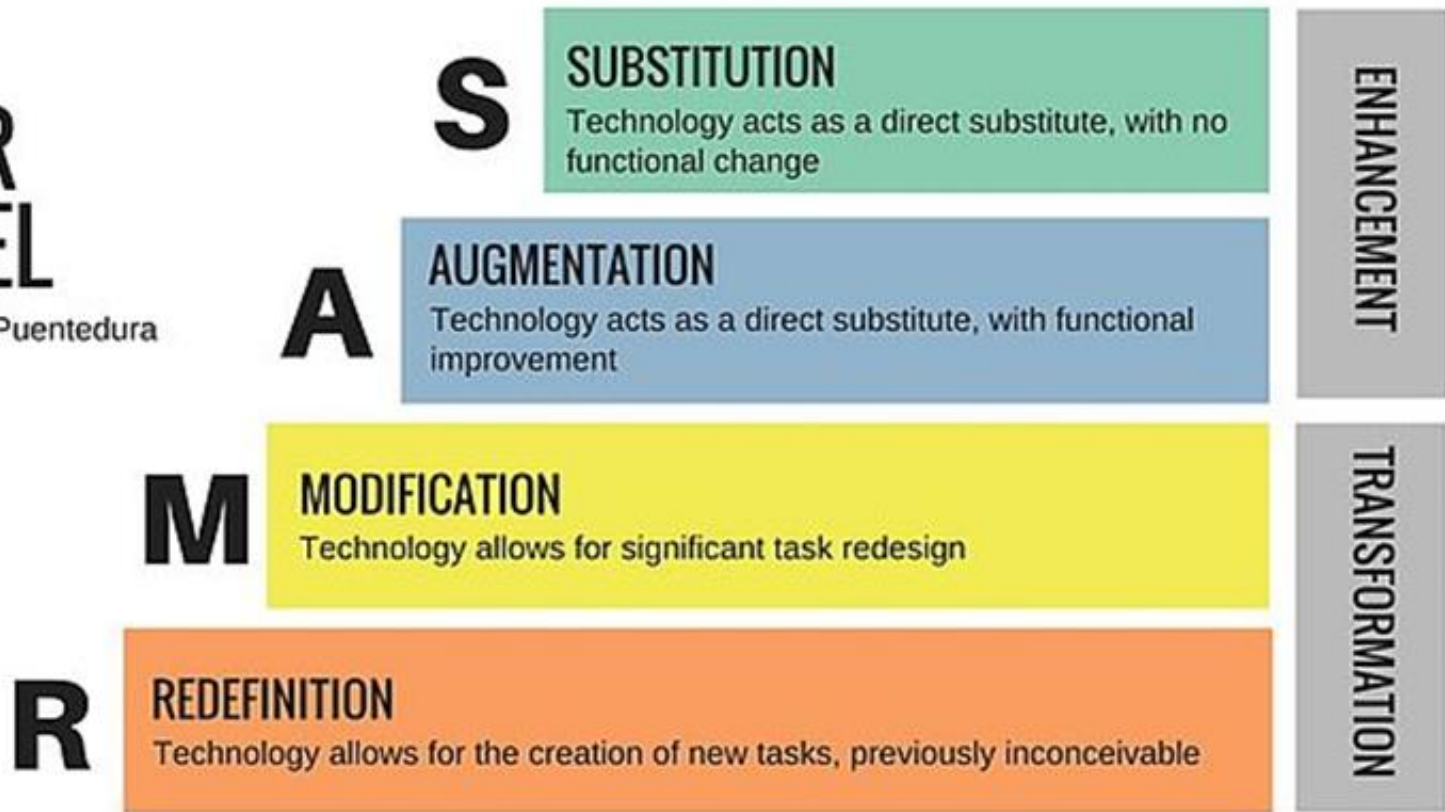
Le numérique

- ❖ ***Pratique de la langue élargie***
- ❖ ***Travail collaboratif facilité***
- ❖ ***Différenciation pédagogique***
- ❖ ***Richesse des ressources***
- ❖ ***Echanges à l'échelle internationale***

Un outil pour identifier ses pratiques avec le numérique

THE SAMR MODEL

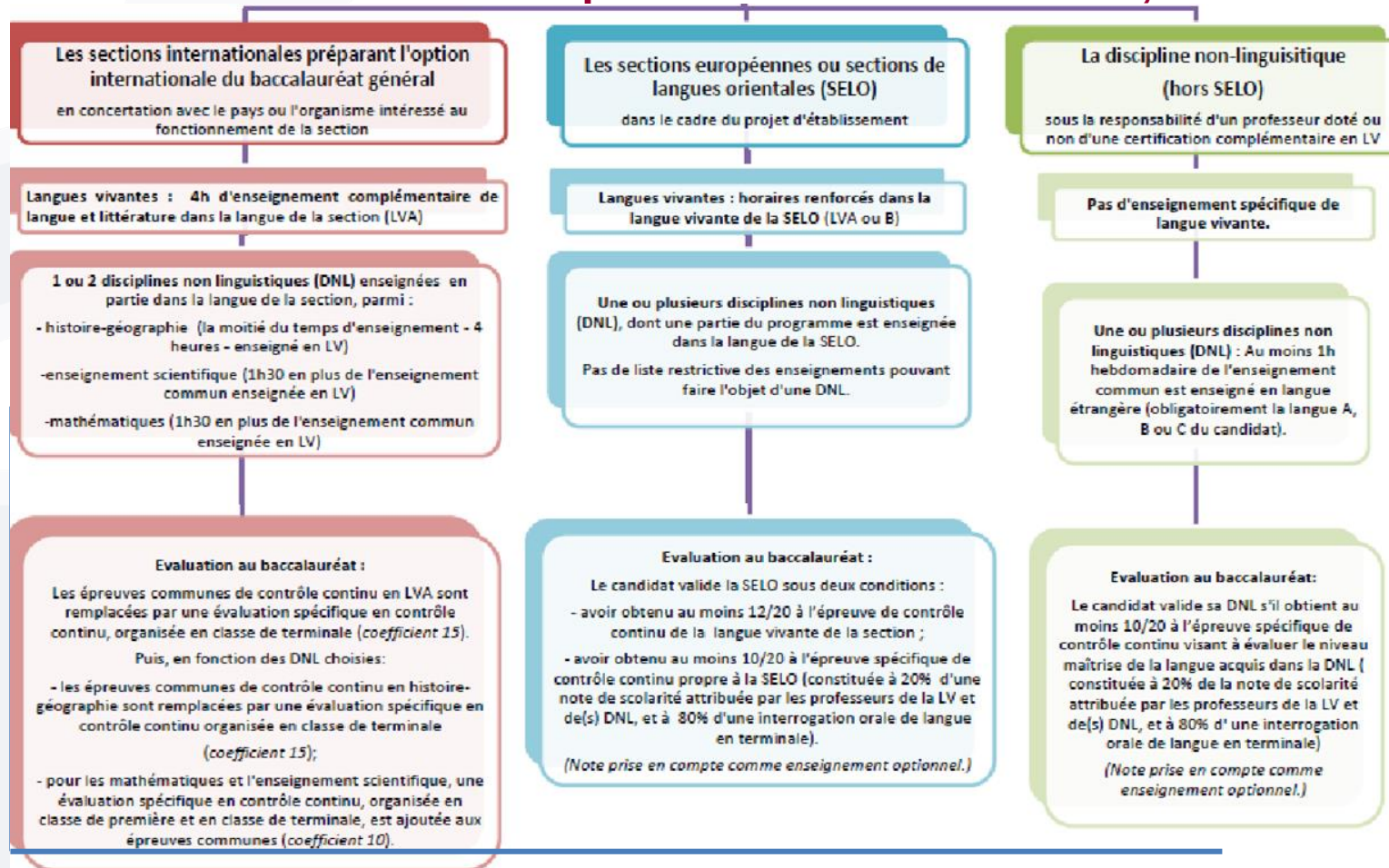
Dr. Ruben R. Puentedura



Des parcours linguistiques enrichis

- ❖ *Les dispositifs internationaux
SI, SELO*
- ❖ *DNL*

Les dispositifs internationaux : SI , SELO



SELO

Points d'attention

- La langue de la section peut être la **LVA** ou la **LVB**, selon le choix du candidat.
- Un élève inscrit en SELO peut suivre un **enseignement de spécialité** « Langues, littératures et cultures étrangères » au cycle terminal.
- Un élève inscrit en SELO garde la possibilité de choisir jusqu'à **deux options**, le parcours en SELO ne correspondant pas à un enseignement optionnel.
- L'enseignement de DNL peut s'appuyer sur un **enseignement commun ou un enseignement de spécialité**.

Le BO n°3 du 17 janvier 2019 +
JO_SELO_DNL_22.12.2018

SELO Mise en œuvre du projet SELO

- Un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section
- Pour une ou plusieurs DNL, l'enseignement d'une partie du programme est dispensé dans la langue de la section.
- Échanges internationaux, activités culturelles adossés au projet SELO
- **Certification** proposée en allemand (3^e et seconde), anglais (terminale SELO et certains BTS) et espagnol (seconde SELO)

Le BO n°3 du 17 janvier 2019 +
JO_SELO_DNL_22.12.2018

SELO **Evaluation /valorisation**

- Une **note de contrôle continu de la langue vivante étrangère de la section**
→ Elle doit être **égale ou supérieure à 12/20.**
- Une **note d'évaluation spécifique à la section** qui est la moyenne de 2 notes :
 - Une **interrogation orale de langue associée à la DNL (80%)**
 - Une **note conjointement attribuée par les enseignants de Langue vivante étrangère et DNL (20%)**
→ Elle doit être **égale ou supérieure à 10/20.**
-  **Indication « section européenne ou section de langue orientale » sur le diplôme**

Le BO n°3 du 17 janvier 2019 +
JO_SELO_DNL_22.12.2018

DNL hors SELO

- **Possibilité** d'enseigner en partie en langue vivante des disciplines autres que linguistiques (DNL).
- Au moins **1h hebdomadaire** d'enseignement d'une discipline en langue (DNL) sur le **cycle terminal**
- **Une note minimum de 10/20** à une évaluation spécifique dont les modalités sont identiques à celles prévues pour un candidat scolarisé en SELO.
- **Indication de la DNL** ou des DNL suivies sur le diplôme

Le BO n°3 du 17 janvier 2019 +
JO_SELO_DNL_22.12.2018

L'orientation et le post-bac

“La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd’hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes.

*Pour participer pleinement à ces **évolutions** économiques, sociales et culturelles et pour **s’intégrer** dans le monde d’aujourd’hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une **aisance suffisante** en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la **communication orale**.”*

Préambule des programmes de cycle terminal pour l’enseignement commun.

Ateliers interlangues

*“Il serait souhaitable qu’au moins l’une des séquences abordées dans chacune des années du cycle le soit dans deux (voire trois) langues vivantes étudiées par l’élève (**interlangues**), afin de mettre en valeur la diversité de l’offre linguistique de l’établissement. La semaine des langues peut constituer un temps particulièrement propice à ce travail conjoint.”*

SITOGRAPHIE

❖ JO :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000037202367>

- Décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux enseignements conduisant au baccalauréat général et aux formations technologiques conduisant au baccalauréat technologique
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'organisation et aux volumes horaires de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements du cycle terminal des lycées, sanctionnés par le baccalauréat général
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
- Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021
- Arrêté du 16 juillet 2018 portant organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat technologique, séries « sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) », « sciences et technologies de laboratoire (STL) », « sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) », « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) », « sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) », « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) »

SITOGRAPHIE

- <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/jo/2018/12/22/0296> :
 - Décret n° 2018-1199 du 20 décembre 2018 prévoyant la création d'une indication « discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante » sur le diplôme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique
 - Arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux modèles du diplôme des baccalauréats général et technologique
 - Arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux sections internationales de lycée
 - Arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (SELO) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (DNL) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique

❖ **BO :**

Les programmes d'enseignement :

- 2de : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf
- 1^{re} et Tale : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf
- LLCER 1^{re} : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138146
- LLCER Tale : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144033

Les évaluations :

- Epreuves communes de contrôle continu de LVA et B – session 2021 :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141190
- Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144063
- Nature et durée des épreuves terminales - session 2021 :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144874

Autres :

- Procédure d'orientation en fin de classe de seconde :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=134460
- Enseignement de spécialité : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133602

SITOGRAPHIE

- ❖ Eduscol :
 - Vers le bac 2021 : <https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>
 - Sujets zéro: <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>
- ❖ Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes : <https://eduscol.education.fr/cid144064/langues-vivantes-bac-2021.html#lien2> CECRL volume complémentaire : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>
- ❖ Rapports:
 - Manes-Taylor « Oser dire le nouveau monde » : <https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article935>
 - Cyril Delhay: <https://www.education.gouv.fr/cid143189/rapport-de-cyril-delhay-sur-le-grand-oral-apprendre-a-tous-les-eleves-a-porter-leur-propre-parole.html>
- ❖ Lettres :
 - de l'inspection pédagogique régionale n°2, les langues vivantes : <https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article979>
 - de rentrée des inspecteurs de LV de l'académie de Versailles: <https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article1021>
- ❖ Capsules:
 - productions des IA-IPR de LV de l'académie de Versailles: <https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article1020>
 - formation de formateurs inter-langues, décembre 2018 à Boulogne Billancourt: <http://www.ac-versailles.fr/cid137865/-oser-dire-le-nouveau-monde-en-langues-vivantes-la-formation-de-formateurs-interlangues.html>